

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLIZABETH-DE-WARWICK**

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, tenue le lundi 6 décembre 2021 au 228 Principale à Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Sont présents :

Monsieur Jeannot Pelletier
Monsieur Jean-Daniel Lavertu
Monsieur Christian Martel
Madame Nancy Grimard
Monsieur André Bougie

Est absente :

Madame Jessika Boisvert

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Claire Rioux.

Est également présent Monsieur Daniel René, Directeur général et secrétaire-trésorier agissant comme secrétaire d'assemblée.

1 Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 20h

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Résolution
numéro
21-12-2216** **Sur proposition de Monsieur André Bougie, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour en reportant le point 8.2 à une séance ultérieure.**

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 1er novembre 2021
4. Adoption des comptes à approuver de novembre 2021
5. Correspondance
6. Administration et législation
 - 6.1 Dépôt et approbation de la liste des propriétés avec un compte en souffrance et directives du Conseil, ainsi qu'annulation de frais pour certains dossiers
 - 6.2 Adoption des dates des séances régulières du Conseil municipal en 2022
 - 6.3 Autorisation paiement 2e versement Sûreté du Québec
 - 6.4 Adhésion FQM
 - 6.5 Adhésion du Directeur général à l'ADMQ et participation à son congrès
 - 6.6 Avis de motion et dépôt règlement de taxation et coût des biens et des services pour 2022
 - 6.7 Approbation de la liste de destruction des documents municipaux Suivi de dossiers
 - 6.8 Renouvellement contrat de travail à durée déterminée de Monsieur Daniel René, Directeur général et secrétaire-trésorier
 - 6.9 Dépôt du rapport d'audit de conformité de la Commission municipale
7. Suivi de dossiers
 - 7.1 Nominations aux différents comités de la Municipalité
 - 7.2 Autorisation paiement facture pour sentier d'accès (projet FRR)
 - 7.3 Signature d'une entente pour l'utilisation d'un sentier sur terrain privé
 - 7.4 Analyse pour nouvelle installation septique au bureau municipal
8. Voirie
 - 8.1 Autorisation paiement facture de signalisation
 - 8.2 **RÉSOLUTION REPORTÉE** Acceptation de soumission pour les travaux du rang 12 en 2022 et engagement envers la Ville de Kingsey Falls
9. Hygiène du milieu
10. Aménagement et urbanisme
 - 10.1 Dépôt du rapport des permis émis par l'inspectrice en bâtiment et en environnement en novembre 2021
 - 10.2 Nomination de membres au CCU
11. Loisirs et culture
12. Varia et affaires nouvelles
 - 12.1 Demande d'aide financière de l'organisme Partenaires 12-18 de la MRC d'Arthabaska
 - 12.2 Aide financière Agri-Ressources Arthabaska-Érable
 - 12.3 Aide financière à l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées du Centre-du-Québec
13. Questions du public
14. Levée de l'assemblée ou ajournement

3 Adoption du procès-verbal du 1^{er} novembre 2021

3.1
Résolution
numéro
21-12-2217

Sur proposition de Madame Nancy Grimard, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} novembre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

4
Résolution
numéro
21-12-2218

Adoption des comptes à approuver du mois de novembre 2021

Sur proposition de Monsieur Jeannot Pelletier, il est résolu d'adopter les comptes à approuver du mois d'octobre 2021 au montant de **63 231,52\$ et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit, disponibilité des crédits ayant été validé par la Direction générale. Parmi ces comptes, les plus importants sont :**

Ministre des Finances : 24 650\$, pour les services de la Sûreté du Québec;

Espace terrassement inc. : 14 385,67\$ pour l'aménagement d'un sentier d'accès (projet FRR);

MRC d'Arthabaska : 2 924,84\$, pour service d'urbanisme et service informatique;

Gesterra : 6 242,31\$ pour la gestion des matières résiduelles;

Michel Pépin, archiviste : 1 296,85\$ pour service d'archivage;

Nathalie Côté : 1 789,03\$ pour entretien de terrains et embellissement;

De même, les salaires versés pour la période sont : 7 454,84\$

ADOPTÉE

5

Correspondance

La correspondance pertinente a été transmise aux élu-e-s

6

Administration et législation

6.1

Résolution
numéro
21-12-2219

Dépôt et approbation de la liste des propriétés avec un compte en souffrance et directives du Conseil, ainsi qu'annulation de frais pour certains dossiers

ATTENDU que le secrétaire-trésorier d'une municipalité locale doit dresser la liste de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales impayées (*Code municipal du Québec, article 1022*) ;

ATTENDU que cette liste doit être soumise et approuvée par le Conseil municipal (*Code municipal du Québec, article 1022*) ;

ATTENDU qu'une erreur de la Municipalité a mené à une charge d'intérêts non justifiée et que certains dossiers de mutation ont été traités tardivement menant à des frais d'intérêt non justifiés également, voir même à une double facturation des frais de mutation dans un cas précis ;

Il est proposé par Monsieur André Bougie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver la liste déposée par le Directeur général et secrétaire-trésorier avec toutes les informations demandées à l'article *1022 du Code municipal du Québec* (liste abrégée ci-incluse);

De ne pas transmettre la liste à la MRC d'Arthabaska compte tenu du contexte actuel et du fait que les arrérages sont essentiellement de 2021.

De mandater et permettre au Directeur général et secrétaire-trésorier de rédiger toute entente menant à un paiement de toutes sommes dues en 2021 avant la fin de 2022, incluant les intérêts tel qu'exigé au règlement de taxation pour les arrérages;

D'annuler les charges d'intérêts pour les dossiers 1785-49-5835 et 1084-89-4705, respectivement de 48.72\$ et 31.33\$ au 6 décembre 2021;

D'annuler les frais de mutation chargés en double et les frais d'intérêt pour le dossier 1786-09-2451.

ADOPTÉE

6.2
Résolution
numéro
21-12-2220

Adoption des dates des séances régulières du Conseil municipal en 2022

Il est proposé par Monsieur Christian Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que les dates de tenue des séances régulières du Conseil municipal pour 2022 soient les suivantes :

Lundi, 10 janvier	lundi 4 juillet
lundi 7 février	lundi 1 ^{er} août
lundi 14 mars	mardi 6 septembre
lundi 4 avril	lundi 3 octobre
lundi 2 mai	lundi 7 novembre
lundi 6 juin	lundi 5 décembre;

Que ces séances aient lieu à la salle municipale, au 228 Principale à Sainte-Élizabeth-de-Warwick et ce, à compter de **19h00**.

ADOPTÉE

6.3
Résolution
numéro
21-12-2221

Autorisation paiement 2e versement Sûreté du Québec

Il est proposé par Monsieur André Bougie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser rétroactivement le second et dernier paiement dû le 1^{er} décembre 2021 au montant de 24 650\$ au ministre des Finances du Québec pour les services de la Sûreté du Québec sur notre territoire en 2021.

ADOPTÉE

6.4
Résolution
numéro
21-12-2222

Adhésion à la FQM

ATTENDU l'importance que revêt la Fédération québécoise des municipalités (FQM) au sein des municipalités locales et son rayonnement à travers le Québec;

ATTENDU la gamme de services offerts par la FQM;

Il est proposé par Madame Nancy Grimard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adhérer à la FQM pour l'année 2022;

D'autoriser le paiement de la facture au début de 2022 au montant de 1 165.57\$.

ADOPTÉE

6.5
Résolution
numéro
21-12-2223

Adhésion du Directeur général à l'ADMQ et participation à son congrès

ATTENDU la nécessité pour la direction générale d'avoir du soutien dans l'exercice de ses fonctions et la possibilité d'avoir des formations diverses à prix réduit;

ATTENDU la force du regroupement qu'est l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);

Il est proposé par Monsieur André Bougie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'adhésion de Monsieur Daniel René, Directeur général et secrétaire-trésorier à l'ADMQ;

D'autoriser le paiement de cette adhésion et des assurances pour un montant total de 1469.62\$;

D'autoriser Monsieur Daniel René à participer au congrès de son association en 2022 et d'en défrayer l'ensemble des coûts (congrès et frais de subsistance) s'il le désire.

ADOPTÉE

6.6
Avis de motion
et dépôt d'un
projet de
règlement

Avis de motion et dépôt du règlement définissant les taux de la taxation foncière et des taxes de service, ainsi que les coûts des biens et des services municipaux pour 2022

Monsieur Christian Martel

Donne avis de motion que sera adopté lors d'une séance ultérieure un règlement définissant les taux de la taxation foncière et des taxes de service, ainsi que les coûts des biens et des services municipaux pour 2022.

Dépose le projet de règlement numéro 410, définissant les taux de la taxation foncière et des taxes de service, ainsi que les coûts des biens et des services municipaux pour 2022. En plus de fixer le taux des taxes municipales pour 2022, ce règlement définit les coûts des services tels que location de locaux, de la salle municipale, et de divers équipements, les coûts relatifs au nettoyage des cours d'eau, etc.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible au bureau municipal aux heures d'affaires pour consultation

6.7
Résolution
numéro
21-12-2224

Approbation de la liste de destruction des documents municipaux

Attendu que l'article 7 de la Loi sur les archives, oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

Attendu que l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier;

Attendu que l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

Attendu que l'article 199 du Code municipal, stipule que le secrétaire-trésorier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal.

Il est proposé par Monsieur Jean-Daniel Lavertu et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver les listes de destruction des archives (numériques et papier) préparées par Michel Pépin, de HB archivistes, s.e.n.c. et datée du 11 novembre 2021 et d'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder à la destruction de ces documents.

ADOPTÉE

6.8
Résolution
numéro
21-12-2225

Renouvellement contrat de travail à durée déterminée de Monsieur Daniel René, Directeur général et secrétaire-trésorier

ATTENDU que la fin du contrat de travail à durée déterminée du Directeur général est le 31 décembre 2021;

ATTENDU que c'est le vœu du Conseil de renouveler pour une année entière le contrat de Monsieur Daniel René au poste de Directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU que les membres du Conseil ont accepté et connaissent la teneur dudit contrat;

Il est proposé par Monsieur Christian Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De reconduire le contrat de Monsieur Daniel René au poste de Directeur général et secrétaire-trésorier selon les nouvelles clauses entendues en séance de travail et tel que présentées aux élu-e-s le vendredi 19 novembre 2021;

D'autoriser l'ajout d'une semaine de vacances en 2022 qui n'a pas été prise en 2021 compte tenu des situations problématiques rencontrées et demandant plus de temps que prévu;

De mandater Madame Claire Rioux, Mairesse pour signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de travail de Monsieur René.

ADOPTÉE

6.9

Dépôt du rapport d'audit de conformité de la Commission municipale

Dépôt au Conseil

Monsieur Daniel René, Directeur général et secrétaire-trésorier, dépose au Conseil le rapport d'audit de conformité de la Commission municipale portant sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du plan triennal d'immobilisation 2021-2023.

7

Suivi de dossiers

7.1

**Résolution
numéro
21-12-2226**

Nomination aux différents comités de la Municipalité

ATTENDU les nombreux secteurs d'activités et d'intérêts dans notre communauté et que les comités en place nécessitent un remaniement à la suite des élections municipales;

Il est proposé par Monsieur André Bougie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De nommer :

Monsieur André Bougie : Comité de gestion des matières résiduelles
Madame Jessika Boisvert : Comité transport adapté
Madame Jessika Boisvert : Comité environnement et embellissement
Monsieur Christian Martel : Comité voirie
Madame Nancy Grimard : Comité bibliothèque
Madame Nancy Grimard : Comité loisirs et culture
Monsieur Jean-Daniel Lavertu : Comité politiques sociales (MADA, MAE, etc)
Monsieur André Bougie : Comité sécurité publique

ADOPTÉE

7.2

**Résolution
numéro
21-12-2227**

Autorisation paiement facture pour sentier d'accès (projet FRR)

ATTENDU la demande d'aide financière et la réalisation du sentier d'accès pour les personnes à mobilité réduite à même le programme FRR de la MRC d'Arthabaska;

Il est proposé par Monsieur Christian Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le paiement de la facture au montant de 14 385.67\$ à Espace Terrassement inc. pour les travaux effectués dans le cadre dudit programme et pour le projet de sentier d'accès;

De mandater le Directeur général, Monsieur Daniel René pour compléter la reddition de compte et le rapport final à remettre à la MRC d'Arthabaska dans le cadre de ce projet.

ADOPTÉE

7.3
Résolution
numéro
21-12-2228

Signature d'une entente pour l'utilisation d'un sentier sur terrain privé

ATTENDU que la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, en lien avec ses politiques MADA/sociales, désire offrir un prolongement au sentier pédestre hors les limites du village à ses résidents;

ATTENDU que Monsieur Mario Morin a un terrain propice à la marche à proximité du village et qu'il offre la possibilité aux randonneurs d'utiliser celui-ci;

Il est proposé par Monsieur André Bougie et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De mandater Madame Claire Rioux, Mairesse et Monsieur Daniel René, Directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité la convention d'utilisation du terrain de Monsieur Mario Morin, telle que présentée aux élu-e-s le 1^{er} décembre 2021.

ADOPTÉE

7.4
Résolution
numéro
21-12-2229

Analyse pour nouvelle installation septique au bureau municipal

ATTENDU le projet d'agrandissement du bureau municipal;

ATTENDU la nécessité de rendre l'installation septique conforme aux lois en vigueur, et ce même sans travaux d'agrandissement;

IL est proposé par Monsieur Jeannot Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

De mandater INNÉO Environnement pour faire l'analyse et produire un rapport nous indiquant quel type d'installation septique peut être construite pour desservir le bureau municipal selon les modifications envisagées;

D'autoriser la dépense de 2 000\$ plus les taxes applicables pour cette analyse et le rapport en découlant.

ADOPTÉE

8
8.1
Résolution
numéro
21-12-2230

Voirie

Autorisation de paiement facture de signalisation

ATTENDU que les dernières commandes poteaux et enseignes dépassent les budgets alloués pour le poste budgétaire en question;

ATTENDU que nous avons commandé des enseignes qu'il est nécessaire d'installer pour la sécurité des usagers de nos routes;

Il est proposé par Madame Nancy Grimard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le paiement de la facture de Martech au montant de 732.28\$.

ADOPTÉE

8.2
Résolution
REPORTÉE

Acceptation de soumission pour les travaux du rang 12 en 2022 et engagement envers la Ville de Kingsey Falls

<p>9 10</p>	<p><i>REPORTÉE (faute de réception d'un avis juridique)</i> Hygiène du milieu Aménagement et urbanisme</p>
<p>10.1</p>	<p>Dépôt du rapport mensuel du mois de novembre par l'inspecteur en bâtiment et en environnement</p> <p>Madame Valérie Gagné, inspectrice en bâtiment et en environnement a déposé son rapport pour les permis émis en novembre 2021 aux membres du Conseil : aucun permis n'a été émis en novembre dernier.</p>
<p>10.2 Résolution numéro 21-12-2231</p>	<p>Nomination de nouveaux membres au sein du Comité consultatif en urbanisme (CCU)</p> <p>ATTENDU les départs d'anciens membres du CCU et le besoin de les remplacer;</p> <p>Il est proposé par Monsieur Christian Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :</p> <p>De nommer messieurs Baptiste Cinter et Michel Bougie comme membres citoyens du CCU remplaçant Messieurs Jean-Marcel Rondeau et Réjean Richard.</p> <p>ADOPTÉE</p>
<p>11 12</p>	<p>Loisirs et culture Varia et affaires nouvelles</p>
<p>12.1 Résolution numéro 21-12-2232</p>	<p>Demande d'aide financière de l'organisme Partenaires 12-18 de la MRC d'Arthabaska</p> <p>ATTENDU la demande d'aide financière de l'organisme Partenaires 12-18 de la MRC d'Arthabaska;</p> <p>ATTENDU le vœu du Conseil d'encourager cet organisme;</p> <p>Il est proposé par Monsieur Christian Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :</p> <p>D'autoriser le versement d'un montant de 1042.25\$, tel que demandé, à l'organisme Partenaires 12-18 de la MRC d'Arthabaska.</p> <p>ADOPTÉE</p>
<p>12.2 Résolution numéro 21-12-2233</p>	<p>Aide financière Agri-Ressources Arthabaska-Érable</p> <p>ATTENDU la demande d'aide financière de l'organisme Agri-Ressources Arthabaska-Érable ;</p> <p>ATTENDU la possibilité de participer à raison d'un plan de visibilité;</p> <p>Il est proposé par Madame Nancy Grimard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :</p> <p>D'adhérer à la proposition 2021-2022 d'Agri-ressources Arthabaska-Érable comme Partenaire Bronze pour un montant de 100\$</p> <p>ADOPTÉE</p>
<p>12.3 Résolution numéro 21-12-2234</p>	<p>Aide financière à l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées du Centre-du-Québec (ARLPHCQ)</p>

ATTENDU la demande d'aide financière de l'ARLPHCQ;

ATTENDU que les élu-e-s sont sensibles à cette cause;

Il est proposé par Monsieur Christian Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le versement d'un montant de 100\$ à l'ARLPHCQ.

ADOPTÉE

13
14
Résolution
numéro
21-12-2235

Questions du public
Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Il est proposé par Monsieur Jean-Daniel Lavertu et résolu de lever l'assemblée à 20h42.

ADOPTÉE

Claire Rioux, Mairesse

*Daniel René, Directeur général et
secrétaire-trésorier*